

Modification de Capital

Augmentation du capital résultant de la levée d'options

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 février 2023, a constaté que, du 1er juin 2022 au 31 décembre 2022, 172 840 actions de la société au nominal de 5,50 euros avaient été émises par suite de l'exercice d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le nouveau capital de la société qui prend immédiatement effet s'élève à :

2 878 976 490,50 euros

Divisé en 523 450 271 actions au nominal de 5,50 euros entièrement libérées.

CONTACTS

Relations Médias

media@airliquide.com

Relations Investisseurs

IRTeam@airliquide.com

Direction du Service Actionnaires

actionnaires@airliquide.com

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 73 pays avec 67 100 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,9 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Agir au présent tout en préparant l'avenir est au cœur de la stratégie d'Air Liquide. Avec son plan stratégique ADVANCE à horizon 2025, Air Liquide se place sur la trajectoire d'une performance globale, alliant dimensions financière et extra-financière. Positionné sur des marchés d'avenir, le Groupe bénéficie d'atouts puissants tels que son modèle économique alliant résilience et solidité, sa capacité d'innovation ou encore son expertise technologique. Le Groupe développe des solutions en faveur de la transition climatique et énergétique - avec notamment l'hydrogène - et agit pour le progrès dans les domaines de la santé, du numérique ou encore des hautes technologies.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 29,9 milliards d'euros en 2022. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et DJSI Europe.